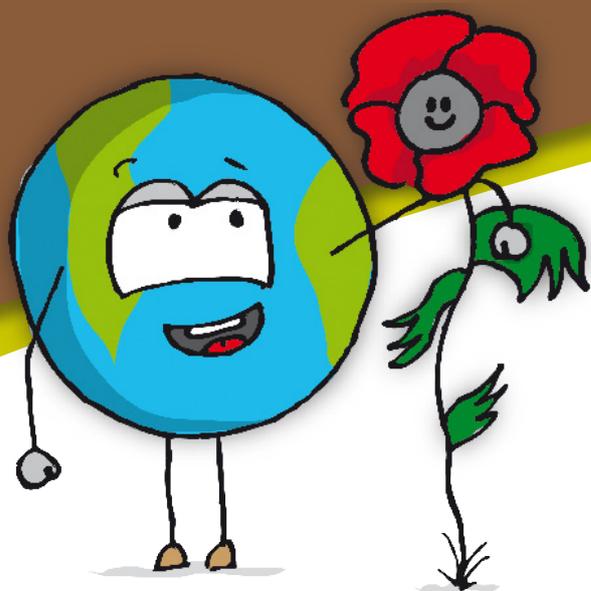


VILLES ET JARDINS SANS PESTICIDES

ici, maintenant,



1) Présentation de l'exposition

En application des décisions prises lors du Grenelle Environnement, le Plan Ecophyto fixe comme objectif la réduction d'utilisation des pesticides. La réduction, voire l'abandon de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les communes peut entraîner une modification du paysage urbain. Le cadre de vie des citoyens évolue : la végétation spontanée est désormais plus abondante.

Le changement des pratiques d'entretien des communes doit être accompagné d'une communication auprès de ses habitants. Elle vise à les informer de l'évolution de leur cadre de vie et à changer leur vision de la propreté urbaine. Les efforts des

agents techniques pour réduire les pesticides doivent être soutenus par une plus forte tolérance des habitants envers la végétation spontanée. Les habitants doivent eux-mêmes modifier leurs pratiques.

L'exposition *Villes et Jardins sans pesticides : ici, maintenant, durablement...* vise à sensibiliser et informer les habitants sur les raisons des changements des pratiques d'entretien, l'acceptation de la végétation spontanée et les méthodes alternatives mises en œuvre dans leur commune. Pour aller plus loin dans la protection de l'environnement, l'exposition présente également le programme Breizh bocage ou encore les services rendus par les zones humides. Par un message au ton ludique, elle incite les citoyens à ne plus utiliser de pesticides et à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

L'exposition s'adresse à tous les publics. Les exemples concrets plairont aux adultes autant que les illustrations amuseront les enfants.

Détail des panneaux

- 1 - Villes et Jardins sans pesticides : Ici, maintenant, durablement...
- 2 - Le Grenelle Environnement
- 3 - Ecophyto késako ?
- 4 - Tous acteurs !
- 5 - Pesticides : Veuillez vous identifier !
- 6 - Pesticides : Attention dangers
- 7 - Les pesticides sont partout...
- 8 - Traiter, c'est réglementé !
- 9 - Les gestes à bannir !
- 10 - Votre commune s'engage : La gestion différenciée
- 11 - Votre commune s'engage : Plan de désherbage des espaces communaux
- 12 - Votre commune s'engage : Charte d'entretien des espaces communaux
- 13 - En Bretagne, les communes s'engagent vers le « zéro phyto »
- 14 - Zéro phyto : Comment fait-on ? 1 – On accepte la végétation spontanée
- 15 - Zéro phyto : Comment fait-on ? 2 – On prévient, ça limite l'entretien !
- 16 - Zéro phyto : Comment fait-on ? 3 – On utilise des techniques alternatives curatives
- 17 - La nature travaille pour vous – Utilisez la lutte biologique
- 18 - Cimetières et terrains de sports, soyons plus tolérants...
- 19 - Au-delà du bourg, l'entretien des routes au naturel
- 20 - Trame verte et bleue
- 21 - Les zones humides : entre terre et eau
- 22 - Le bocage : une identité paysagère
- 23 - Une pharmacie dans mon jardin...
- 24 - Le désherbage gastronomique !
- 25 - A vous de jouer !



VILLES ET JARDINS SANS PESTICIDES ici, maintenant, durablement...



3) Informations pratiques

Caractéristiques techniques

L'exposition est disponible en deux formats différents :

- 60 x 80 cm sur panneau rigide

Les panneaux contiennent chacun deux perforations de suspension en partie haute et deux crochets de suspension. Ils sont prévus pour être fixés sur grilles non fournies.

- 80 x 120 cm sur bâche

Les bâches contiennent chacune deux barres de lestage, deux perforations de suspension en partie haute et deux crochets de suspension. Elles sont prévues pour être fixées sur grilles non fournies.

Transport

Vous pouvez retirer directement l'exposition dans les locaux de la FREDON Bretagne. En cas d'impossibilité, l'exposition peut-être expédiée. Les frais d'envoi et de retour sont à la charge de l'emprunteur.

4) Modalités de mise à disposition

Tout organisme ou collectivité présent sur le territoire breton peut emprunter l'exposition. Le transport, le montage et le démontage sont à la charge de l'emprunteur.

Le nombre de jeux d'exposition étant limité, veillez à réserver plusieurs semaines à l'avance.

Tarifs de location

1 semaine	2 semaines	3 semaines	4 semaines	5 semaines	6 semaines
150 €	200 €	225 €	250 €	275 €	300 €

Pour réserver l'exposition :

1. Contactez la FREDON Bretagne :

- soit par téléphone au 02 23 21 18 18
- soit par mail à fredon@fredon-bretagne.com, objet : EXPOSITION

Les disponibilités de l'exposition vous seront communiquées.

2. Remplissez le bon de réservation ci-après et renvoyez-le à la FREDON Bretagne.

3. L'emprunt sera formalisé par un contrat de location.

BON DE RÉSERVATION EXPOSITION

Villes et jardins sans pesticides : ici, maintenant, durablement...

A retourner à :

FREDON Bretagne
ZA Bellevue - 5 rue Antoine de Saint-Exupéry
35235 THORIGNÉ-FOUILLARD
fredon@fredon-bretagne.com

Merci de contacter la FREDON Bretagne pour connaître les disponibilités de l'exposition avant de remplir ce bon de réservation.

02 23 21 18 18 - fredon@fredon-bretagne.com

Identification de l'emprunteur

Structure :

Adresse de facturation :

.....

Code postal : Ville :

Nom du contact / coordinateur :

Tél. : E-mail :

Réservation

Durée de location	<input type="checkbox"/> 1 semaine	<input type="checkbox"/> 2 semaines	<input type="checkbox"/> 3 semaines	<input type="checkbox"/> 4 semaines	<input type="checkbox"/> 5 semaines	<input type="checkbox"/> 6 semaines
Format de l'exposition souhaité	<input type="checkbox"/> 60 x 80 cm		<input type="checkbox"/> 80 x 120 cm			
Période de location (hors temps de livraison/restitution)	Du / / au / /					
Date de livraison de l'exposition souhaitée / /					
Date de retour de l'exposition envisagée / /					

Livraison

Adresse de livraison (si différente de l'adresse de facturation) :

.....

Code postal : Ville :

Nom du contact sur place :

Tél. : E-mail :

Fait à

Le

Cachet et signature